

- 7.3 Incidence sur d'autres régions
- 7.4 Incidence sur l'industrie

- 8. *Recueil, contrôle et échange de données stratégiques et techniques*
 - 8.1 Renseignements stratégiques
 - 8.2 Renseignements techniques et scientifiques

- 9. *Priorités et critères visant l'attribution des fonctions des forces maritimes canadiennes*
 - 9.1 Maintien de la souveraineté et de la compétence juridique extra-territoriale
 - 9.2 Participation à la sécurité collective
 - 9.3 Polyvalence du personnel et du matériel
 - 9.4 Moyens d'inspection en rapport avec un éventuel traité de désarmement du lit de la mer

- 10. *Capacités des forces maritimes canadiennes*
 - 10.1 Importantes capacités de surveillance et d'identification sous-marines et en surface
 - 10.2 Capacités limitées de dépistage et de repérage sous-marins et en surface
 - 10.3 Capacités limitées de combat et de destruction éventuelle en surface et sous les eaux

 - 10.4 Capacités d'auto-défense des forces maritimes
 - 10.5 Capacités dans l'Arctique

- 11. *Recommandations sur l'équipement et l'organisation des forces maritimes canadiennes*
 - 11.1 Forces de patrouille maritimes aéroportées
 - 11.2 Forces de surface
 - 11.3 Systèmes de surveillance ancrés au fond de la mer
 - 11.4 Forces sous-marines
 - 11.5 Crédits alloués aux forces maritimes
 - 11.6 Organisation
 - 11.7 Forces de réserve